

Affaire suivie par Sylvie PIONCHON
Directrice départementale adjointe de l'Oise
Téléphone : 03. 44.89.61.06
Mail : sylvie.pionchon@ars.sante.fr

Lille, le 26 février 2021

Le Directeur général de l'Agence régionale
de santé Hauts-de-France

à

Madame Corinne ORZECOWSKI
Préfète de l'Oise
1 Place de la Préfecture
60 000 BEAUVAIS

Objet : lutte contre l'épidémie de COVID 19 – avis de l'ARS quant au renforcement des mesures prises dans l'Oise.

Par courriel en date du 26 février 2021, vous sollicitez l'avis de l'Agence régionale de santé quant aux mesures réglementaires, prises par arrêté préfectoral, que vous envisagez de renforcer en vertu du décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

L'avis de l'Agence est le suivant :

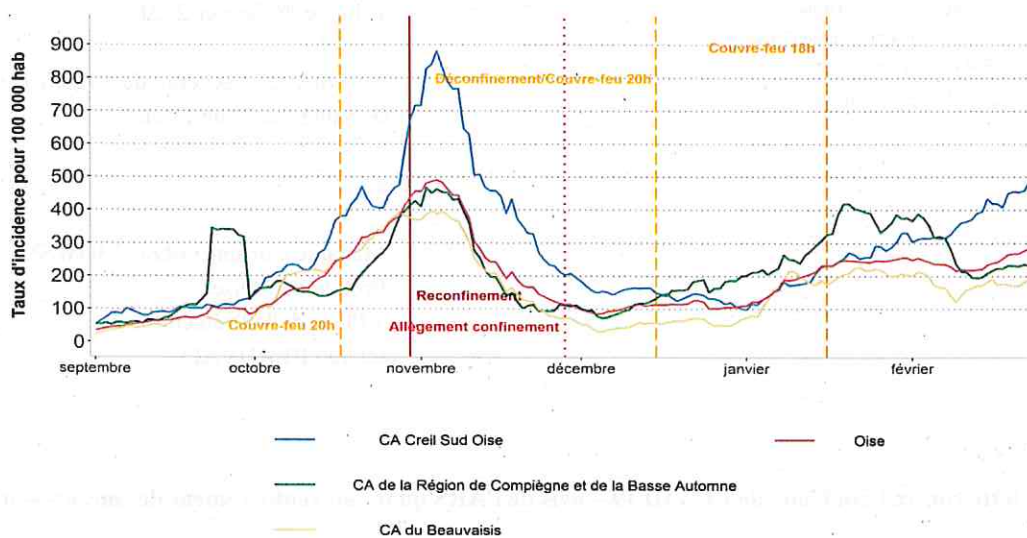
Dans les Hauts-de-France, sur la période du 15 au 21 février 2021, la situation épidémiologique continue de se dégrader avec une forte progression du taux d'incidence régional (304 cas pour 100 000 habitants contre 241 cas pour 100 000 habitants la semaine précédente, soit une augmentation de 26 %).

La situation épidémiologique régionale est alarmante et l'évolution observée la semaine dernière présente toutes les caractéristiques d'une troisième vague épidémique, dont l'ampleur et l'intensité pourraient être supérieures aux deux vagues précédentes du fait des niveaux d'incidence très élevés et de la prévalence croissante des nouveaux variants plus transmissibles et actuellement prédominants dans la région.

Dans le département de l'Oise, sur la période du 15 au 21 février 2021, le taux d'incidence est en augmentation significative (+ 21 %) par rapport à la semaine précédente : 267 cas pour 100 000 habitants (contre 220 habitants pour 100 000 habitants) et repasse au-dessus du seuil d'alerte maximale de 250 cas pour 100 000 habitants.

A l'échelle infra-départementale, sur cette période d'analyse, le taux d'incidence dans la Communauté d'agglomération de Creil Sud Oise est en progression constante et ce depuis plusieurs semaines et dépasse maintenant les 400 cas pour 100 000 habitants (453 cas exactement).

Les taux d'incidence sont aussi en progression dans les EPCI voisins, les Communautés de Communes du Liancourtois (423), des Pays d'Oise et d'Halatte (320) et de Thelloise (293), de même que sur l'arrondissement de Clermont où on observe également une augmentation importante des taux d'incidence. Dans l'arrondissement de Compiègne, les taux d'incidence des EPCI restent à un niveau élevé.



Source : Santé publique France

Au total, dans l'Oise, 11 EPCI sont au-dessus du seuil d'alerte de 250 cas pour 100 000 habitants.

Il est à noter que les taux d'incidence augmentent dans toutes les tranches d'âge de la population et de manière très rapide.

Le nombre de cas contact identifiés à partir des patients positifs augmente également de manière très importante.

Sur les EPCI qui présentent les taux d'incidence les plus élevés, la part du variant britannique oscille dorénavant entre 40 et 50 % des cas positifs identifiés, ce qui va rendre ce variant majoritaire à très court terme.

Les niveaux d'incidence actuels et la progression des variants, à mettre en relation avec une pression de plus en plus forte sur les services de soins intensifs, témoignent d'une situation sanitaire qui se dégrade dans l'Oise.

Aussi, ces circonstances locales dans le département de l'Oise peuvent justifier de prendre des mesures adaptées et proportionnées qui permettront d'améliorer la situation sanitaire.

Pour le Directeur général et par délégation
Le Directeur général adjoint


Arnaud CORVAISIER